

Solidaires



Branche INRA

Conseil d'Administration de l'INRA
VERSAILLES 20 JUIN 2013

Notes de l'élus SUD

[Réflexions et commentaires off de l'élus SUD]... dont c'était la dernière participation, au terme de 8 années de mandat.

Le Conseil d'Administration a été précédé de deux déclarations : l'une du collectif des Précaires de l'INRA de Versailles, l'autre de la CGT qui avait également appelé à un rassemblement à l'entrée de ce CA pour manifester contre le projet de Saclay.

Le porte-parole des précaires a insisté de manière convaincante sur les dégâts de la loi Sauvadet. (lire l'intervention en annexe de ce CR). Ensuite un représentant de la CGT de Versailles-Grignon a dit tout le mal qu'il pensait du campus de Saclay.

Premier conseil d'administration des deux nouveaux directeurs généraux : O. Le Gall pour la science et C. Ronceray pour l'appui à la recherche.

Lettre de mission des ministres de tutelle au PDG de l'INRA

Le président du Conseil d'Administration, Monsieur Houllier, est revenu sur les principales missions qui lui sont confiées dans la lettre de mission reçue il y a un mois de ses deux ministres de tutelle (agriculture et recherche). C'est bien chargé et dans l'air du temps : agroécologie, sûreté alimentaire, bio économie...

F. Houllier veillera, précise-t-il, à l'équilibre national - régional.

S'ensuivent quelques commentaires, notamment d'élus/es du personnel sur l'absence de moyens pour réaliser ces ambitions.

Vers des systèmes de production agricole conciliant productivité et durabilité

Contribution de l'INRA à la mission confiée à Marion Guillou (point d'information)

<http://agriculture.gouv.fr/Nouvel-article,21720>

Rapport présenté par Hervé Guyomard Directeur Scientifique agriculture et co-auteur. Un exposé très technique où il a été question des 205 pratiques recensées...

Le rapport est disponible sur le site du ministère de l'agriculture.

Extraits des commentaires :

La représentante du ministère de l'agriculture, commanditaire du rapport, remercie chaleureusement le travail énorme réalisé par l'INRA. Celle du ministère de l'écologie demande quelles sont les pistes de recherches qui en sont déduites. Pour le représentant du ministère de la recherche, l'amélioration des plantes doit se faire dans plusieurs directions dont la tolérance à la sécheresse. La recombinaison homologue avec un seul gène bien inséré permettra de disposer de nouvelles plantes pour l'agroécologie [*Toujours ce biais important en faveur des promesses de la génétique !*]

Intervention SUD. Dans le rapport nous lisons : « pendant le cours de cette mission, nous avons discuté avec une vingtaine de réseaux porteurs de telles démarches. Quelles ont été les motivations de ces pionniers ? Quelles ont été les clefs de leur réussite ? Dans quelle mesure ces expériences peuvent-elles être généralisées au-delà d'un contexte pédologique, climatique, économique et social souvent spécifique ? Comment convaincre la forte proportion d'agriculteurs qui, selon l'étude récente faite à la demande des coopératives Terrena, Triskalia et Agrial, avec le groupe ESA et la région Pays de la Loire, seraient prêts à s'engager dans une dynamique de changement s'ils étaient accompagnés ? »

Nous voyons bien les contraintes d'un exercice qui se veut rassembleur et en conséquence ne doit froisser personne. Toutefois parmi les « pionniers » il convient de distinguer d'une part, les groupes d'agriculteurs qui innovent depuis 30 ans sans être vraiment soutenus, notamment par l'INRA. Ceux-ci sont bien identifiés dans le livre de Vincent Tardieu (Vive l'agro-révolution française). Et d'autre part on peut identifier un autre groupe de pionniers, ceux de la... communication. Mc Donald par exemple. D'autre part quelles avancées peut-on attendre de la toute nouvelle chaire d'Agriculture Ecologiquement Intensive d'AgroCampus Ouest soutenue par Triskallia ? Cette coopérative n'est pas vraiment connue en Basse Bretagne pour son engagement de longue date en faveur d'une agriculture plus écologique. Pour preuve qu'elle ne change pas, ce printemps elle a relancé la culture du maïs sous plastique avec déchaumage au glyphosate, parfois jusque dans les fossés, et semences enrobées aux néonicotinoïdes.

Si certains « pionniers » apprécieront à sa juste valeur la caution accordée par le rapport de Mme Guillou à leur entreprise de greenwashing, qu'en sera-t-il des progrès attendus du dialogue entre science et société ? « *Nous sommes sûrs de travailler dans le cahier des charges du troisième millénaire* », a déclaré Mme Guillou le 11 juin 2013 à l'occasion de la présentation au ministre de l'Agriculture de ses propositions. Belle et légitime ambition mais en s'abstenant de toute hiérarchisation des différentes alternatives pour ménager les susceptibilités, la puissance publique risque de tuer l'espoir que fait naître le projet agro-écologique.

Plus loin dans le document, parmi les propositions nous notons qu' « *il s'agit de faire du GIS Relance Agronomique un pivot du futur dispositif au service de la double performance. Cela milite a minima pour un changement de nom -le GIS pourrait ainsi devenir le GIS Relance Agro-écologique -et éventuellement pour un renforcement de sa structuration.* » Fin de citation.

Nous informons le Conseil d'Administration que l'INRA avait demandé au réseau agriculture durable RAD-CIVAM 15 000€ pour devenir membre principal de ce GIS. En conséquence le RAD a refusé d'y participer. Est-on toujours dans le même état d'esprit qui se traduisait par l'exclusion de certains des éléments parmi les plus moteurs mais dotés de modestes moyens financiers ?

Plus loin concernant l'ouverture plus large de la gouvernance du secteur agricole, il est écrit : « *L'enjeu est de favoriser et d'organiser la discussion, le débat d'idées, les échanges, la coordination entre les différents acteurs concernés aux échelons nationaux comme régionaux. A ce titre, les différents lieux et instances de gouvernance ou de discussion autour de l'agro-écologie (qu'ils soient nationaux, régionaux ou infrarégionaux) devraient, tout en respectant la règle de la représentativité dans l'édition des décisions, prévoir, chaque fois que possible, la présence et la contribution au débat de porteurs d'enjeux non strictement agricoles (organisations non gouvernementales, associations de consommateurs, acteurs des filières, parcs naturels, etc.).* » fin de citation.

Nous ne demandons pas autre chose dès la 1e participation de SUD au CA le 20 octobre 2005, quand nous déclarions : « Le Conseil d'Administration de l'INRA doit être ouvert à toute la société [...] élargi à l'ensemble des acteurs concernés, pour qu'un véritable débat contradictoire sur les choix stratégiques de recherche puisse s'y tenir. »

Depuis 8 ans, chaque fois que l'ordre du jour du Conseil d'Administration nous en donnait l'occasion, nous avons régulièrement multiplié propositions et alertes, y compris en nous faisant porte parole des absents à la table des décideurs (Eaux et Rivières de Bretagne, Confédération paysanne, réseau Cohérence...). La mise en avant de l'agroécologie ne peut que nous satisfaire mais à condition que l'on ne recycle pas une fois encore ce que l'on fait depuis des décennies en rafraîchissant la façade avec les mots clés bien dans l'air du temps.

Face à la prégnance du modèle agro-industriel, la faible place donnée à l'agriculture biologique dans les orientations esquissées pour l'avenir, est un marqueur objectif qui légitime nos craintes.

Commentaire

[N'étant plus directement aux « affaires », on aurait pu croire que Mme Guillou allait user de sa liberté d'expression mais, alors qu'elle connaît les vrais agriculteurs durables (notamment par la visite de deux fermes du RAD-CIVAM en mai 2011), son rapport renvoie tout le monde dos à dos.

Quand la propagande des firmes n'est pas distinguée du labeur pionnier, que tout est dans tout, alors rien n'est dans rien. Nous pouvons tenter de l'expliquer de deux manières. La première, est que les dirigeants de la recherche agronomique, productionnistes, ne croient définitivement pas à la possible efficacité des systèmes économes et autonomes, en raison de la baisse, même modérée, des volumes produits, qu'ils jugent inacceptable (cf note de lecture SUD du livre de Mme Guillou). La deuxième est politique : l'institution INRA, pragmatique et court-termiste, cèdera toujours devant le lobby agro-industriel pour avoir la paix, quitte à n'avoir aucune ambition de faire bouger les lignes.

Pour preuve, l'allégeance devant le trio FNSEA-In Vivo –UIPP qui a repris le contrôle des opérations après un Grenelle de l'environnement parti bien trop loin, en enterrant la possibilité de travailler sérieusement à la réduction de 50 % des pesticides. Face au verrouillage, démontré en 2010 par l'étude Ecophyto R&D (p. 56-68), seule l'action volontariste de la puissance publique pouvait débloquer la situation. Mais elle a renoncé - sans combattre - à le faire, en participant à la neutralisation du plan Ecophyto 2018. Pourtant réduire les pesticides de 50% est un objectif ambitieux et mobilisateur pour une science qu'on nous dit vouloir belle et utile.]

Parmi les intervenants : les représentants de la FNSEA expriment des craintes : « D'innombrables références utiles à l'étude en cours existent dans nos instituts techniques. Pourquoi créer des GIS ? Prenons garde à ne pas mettre trop en avant des acteurs nouveaux. Le marché va dans le sens opposé à ce nouveau projet et condamne des exploitations engagées dans voie durable et soutenable. Les agriculteurs sont perméables aux initiatives, à l'exemple de la révolution agricole réussie des années 60. Nous sommes peinés par l'abandon de l'agriculture raisonnée qui n'a duré que le temps d'un ministre. L'agriculture écologiquement intensive a été abandonnée encore plus vite et aujourd'hui on déjà est passé à l'agroécologie. »

[oubliant que leur syndicat la FNSEA est co-gestionnaire depuis 50 ans la politique agricole donc coresponsable de tout ce qui se passe, notamment l'abandon du filet protecteur de la PAC]

Dans la réponse aux interventions, Hervé Guyomard indique qu'il y a deux grandes pistes de recherche : la première est la dimension spatiale (notamment l'eau), la deuxième piste est la génétique car il ne faudrait pas considérer ces systèmes agricoles renouvelés sans prendre en compte l'apport de l'amélioration des plantes. Autre point : équilibre des cycles de production et leur fermeture pour qu'élevage et cultures soient connectés.

F. Houllier rappelle le flux tendu de la réflexion qui explique certaines imperfections d'un travail présenté il y a seulement une semaine.

L'élu SUD précise son propos : l'INRA avait demandé au RAD-CIVAM 15 000€ pour devenir membre PRINCIPAL de ce GIS. F. Houllier répond que ce réseau est autour de la table à ce GIS et c'est là le principal.

[oui mais sans chaise pour s'asseoir, ni micro pour parler]

Rapport d'activités 2012

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Initiative d'excellence Paris-Saclay

Marianne Lefort, nouvelle déléguée générale INRA pour l'Ile de France, présente le projet.

l'IdeX est résumé en 5 diapos. Cet IDEX est attaché à la dynamique territoriale dans la région : ainsi il s'agit de mobiliser les meilleures équipes en biologie végétale du sud francilien. Sept identifiants thématiques retenus pour Ile de France et les enjeux pour l'INRA sont reprécisés.

Le représentant de la CGT-INRA insiste sur l'opposition d'une grande majorité du personnel devant ce projet mégalo inspiré par Sarkozy, en rappelant que les IDEX créeront de nouvelles précarités. Il demandera de surseoir au vote jusqu'à la rentrée.

Pour l'une des élues CFDT-INRA se posent les questions des transports et de l'enseignement de l'agronomie à université de Paris Saclay. L'autre se déclare favorable au projet à titre personnel, étant impliquée avec son unité dans cette université de Paris Sud et annonce qu'elle s'abstiendra.

L'écu de la CFTC exprime depuis 8 ans ses désaccords sur des structures très/trop complexes et ingouvernables, souligne également le problème des transports et votera contre.

Intervention SUD.

« C'est la question de l'objectif même des initiatives d'excellence IDEX qui se pose. Elles constituent un cadre déstructurant pour les EPST, bien résumé par la motion du Comité Technique du CNRS du 10 juin, votée par tous les syndicats de l'établissement : SGEN-CFDT Recherche EPST, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, SNTRS-CGT, SUD Recherche EPST, UNSA Recherche. Je me permets de la rapporter, sachant que comme au CNRS, la branche INRA de notre syndicat s'y retrouve...

« L'ensemble des organisations syndicales représentées au Comité technique du CNRS du 10 juin 2013 tient à exprimer unanimement son opposition à la participation du CNRS aux « initiatives d'excellence » (IDEX). Elles considèrent que cette participation ne traduit en rien une logique de collaboration scientifique, dans le cadre de partenariats équilibrés, avec des acteurs régionaux. Au contraire, cette mise à disposition a priori de la plus grande partie des ressources de l'organisme représenterait une perte sans précédent d'autonomie administrative et scientifique du CNRS.

La participation du CNRS aux IDEX conduirait de fait à une transformation de l'organisme en agence de moyens, au service de structures telles que les « fondations de coopération scientifiques » (FCS), dont la gouvernance échappe à tout contrôle démocratique.

Dans ce contexte, il n'est pas anodin que le Conseil scientifique du CNRS (CS) se soit largement prononcé en défaveur de la participation du CNRS aux IDEX.

En outre, le pilotage politique des moyens du CNRS, aux travers des IDEX, échapperait même au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), créant un précédent puisque les opérations du « Grand emprunt » et leur évaluation resteraient de la responsabilité du Commissariat général à l'investissement (CGI). L'évaluation de ces structures échappe totalement à la communauté scientifique. Le MESR doit avoir la responsabilité des investissements de son champ de compétence.

La participation envisagée du CNRS aux IDEX fait également peser de lourdes menaces sur l'ensemble des personnels CNRS et leurs conditions de travail. Si le CNRS reste juridiquement responsable de ses personnels, de nombreux éléments dans les textes proposés montrent qu'il abandonnera de fait ses prérogatives en matière de règlements intérieurs, d'affectation, de mobilité et de définition de profils de recrutement des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Les IDEX seront de nouvelles « usines à précarité », avec toute latitude pour employer des CDD. Les personnels ne pourront plus faire entendre leur voix dans des structures dont la gouvernance exclut toute participation digne de ce nom des personnels et de leurs organisations syndicales.

Pour ces raisons les organisations syndicales du Comité technique refusent unanimement l'engagement du CNRS dans les IDEX. »

Cette motion du Comité Technique du CNRS a donc été votée à l'unanimité des organisations syndicales du Comité technique du CNRS.

A SUD nous pensons que, comme l'aéroport de Notre Dame des Landes, Saclay est un grand projet inutile, car budgétivore, déstructurant pour les personnels et dévoreur de terres et d'emploi agricoles. Nous voterons CONTRE. »

Dans sa réponse aux interventions, F Houllier insiste sur le partenariat souvent stratégique avec AgroParisTech. Le PDG ne sait pas ce que sera le rôle de l'INRA et le statut dans la future université. « Nous ne savons pas quel sera le futur dispositif car l'entité EPCS n'existe plus. ». Il n'y a pas de validation à ce jour du projet immobilier.

Vote : 6 contre (1 SUD, 1 CFTC, 2 CGT, 2 CFDT) 3 abstentions (1 CFDT, 2 FNSEA)

[la DG a maintenu le vote mais assorti de tellement de précautions qu'elle semble en retrait sur Saclay et en attente que les choses se décantent]

Stratégie européenne de l'INRA : bilan de la participation de l'INRA au 7^e PCRDT ; stratégie pour Horizon 2020

Ce point d'information est présenté par O. Le Gall le nouveau directeur général délégué à la science.

Adhésion de l'INRA à une convention de partenariat entre le Services des achats de l'Etat (SAE) pour la fourniture des consommables scientifiques

Vote POUR unanime

Projets IEES-PIVERT et PFMI IMPROVE

Prises de participation financière de l'INRA dans des sociétés de droit privé, dans le cadre de deux projets soutenus par le Programme investissements d'avenir : IEED PIVERT et PFMI IMPROVE

Deux délibérations présentées par Paul Colonna le délégué scientifique au développement durable et aux technologies vertes et blanches.

Intervention SUD :

« Depuis sa création, l'ANR a progressivement imposé le resserrement des liens entre les laboratoires publics de recherche et le monde des entreprises. C'est ainsi que dans un premier temps, il était recommandé d'associer des partenaires du secteur privé dans nos projets avant que dans un deuxième temps, cela soit exigé pour certains programmes, puis que dans un troisième temps, l'ANR demande à ce que la coordination de certains projets soit assurée par un partenaire privé. Les Investissements d'Avenir ont également fortement soutenu la création de structures mixtes public-privé de recherche et développement. Toutes ces initiatives se sont mises en place dans un contexte de forte diminution crédits récurrents des laboratoires. La création de tels programmes ne peut donc qu'affaiblir encore plus les équipes de recherche qui ne voudront pas ou ne pourront pas nouer des liens avec des partenaires privés.

Pour les dirigeants de l'INRA, l'institut doit travailler sur tous les sujets. En tant que syndicalistes nous ne disons pas autre chose. Par contre nous affirmons que les moyens ne sont pas du tout équilibrés et que les projets biotech et haut débit raflent la mise, ne laissant que les miettes aux innovations non biotechnologiques. Lors de ce premier cycle, ADD recevait typiquement une dotation de moins du tiers de ce qui était alloué aux programmes réunis depuis dans BIOADAPT. Par contre, très en décalage avec les recrutements, la communication institutionnelle met de plus en plus en avant les approches systémiques ? Quelques rares exemples concrets de recherches INRA citées avec insistance par la communication institutionnelle ne sont que l'arbre qui cache le désert.

La répartition des moyens n'est pas du tout équilibrée à l'INRA. Les projets biotech et haut débit raflent la mise, ne laissant que les miettes aux innovations non biotechnologiques. Au passage on rêve toujours autant ici des procédés et plantes miracles qui ont été évoquées plus tôt dans la matinée. Tirera-t-on un jour un bilan des promesses non tenues par les précédents programmes avant de financer des nouveaux ?

Le déséquilibre des moyens attribués conduit SUD à voter contre. »

Au final :

Vote PIVERT : 3 contre (2 CGT + SUD) 3 abstentions (3 CFDT), le reste POUR

Vote IMPROVE : 3 contre (2 CGT + SUD) 3 abstentions (3 CFDT), le reste POUR

Nomination de 3 nouveaux membres au comité consultatif d'éthique INRA CIRAD

F. Houllier : 3 membres terminent ou arrêtent leur mandat, Gilles Bœuf, Heinz Wismann et Gérard Pascal.

SUD : le choix des membres du comité d'éthique ne relève pas de notre champ d'expression syndicale, par contre nous voulons insister sur l'éthique particulière d'un des partants, Gérard Pascal. Ses prises de position ont porté préjudice à l'INRA dans la période récente par la totale confusion des genres qui est la spécialité de ce multicartes.

4 Ne Participent Pas au Vote (SUD + 2 CGT + 1 CFTC).

ANNEXE – Intervention du Collectif des précaires de l'INRA de Versailles à l'entrée du CA

Je parle ici au nom du collectif de précaires de Versailles, qui représente les personnels ITA, postdoc et thésards du centre. Nous voulons profiter de ce CA, en présence de membres de la direction de l'INRA, de différents ministères et d'entreprises privées, pour vous rappeler ou vous alerter sur la situation des personnels non-titulaires dans les laboratoires de recherche à l'INRA, qui s'apparente d'ailleurs à celle dans d'autres instituts de recherche publique.

Ce collectif a émergé suite à la mise en œuvre de la loi Sauvadet qui, au lieu de résorber la précarité, l'a accentuée dans la recherche publique, particulièrement en dégradant nos conditions de travail.

La conséquence majeure de cette loi a été pour nous, un changement très rapide des règles de gestion des CDD dans les différents instituts de recherche publique, notamment concernant la durée max et donc les renouvellements de CDD, afin d'éviter que les personnels non-titulaires entrent dans les critères d'éligibilité leur permettant d'obtenir automatiquement un CDI ou un poste de titulaire sur des concours dits réservés.

A l'INRA, cela s'est traduit par la circulaire Eddi de juillet 2011, qui limite à 4ans la durée de CDD pour des postdoc, 3 ans pour des ITA. Ceci n'est clairement pas adapté à la recherche publique à l'heure actuelle puisque la durée max de contrat défini par la circulaire Eddi n'est pas compatible avec l'âge moyen des recrutements. Vous nous avez dit la dernière fois M. Houllier que les jurys sont indépendants et que vous leur recommandez de recruter au plus près du diplôme mais dans les faits, ce n'est pas comme cela que ça se passe.

La circulaire EDDI ne résout pas le problème de la précarité, on remplace un CDD par un autre et le premier part au chômage. De plus, personne ne connaît exactement quelles sont les critères d'acceptation des dérogations pour les renouvellements de contrat, notamment les gestionnaires d'unité. Nous demandons au minimum d'éclaircir ce point pour que chacun, titulaire comme non titulaire sachent ce qui les attend que ce soit pour organiser son projet de recherche ou préparer son départ. Ce flou nuit à la qualité de la recherche et à son efficacité puisque des gens bien formés sont obligés de partir en milieu de projet pour être remplacés. A l'embauche, on commence à nous demander notre ancienneté dans le public mais pour savoir si on n'a pas déjà trop d'ancienneté, je parle ici de 2 ou 3 ans seulement. C'est un comble que 2 ou 3 ans d'ancienneté soit un critère défavorable. Ce doit être le seul endroit (recherche publique française) où cela se passe comme ça....

Enfin, les délais de réponse aux demandes de prolongation/renouvellement de contrat sont bien trop longs. Il est impossible de gérer un projet de recherche dans ces conditions côté titulaires, ni de s'organiser en fonction de cette réponse côté non titulaires.

En conclusion, les personnels non-titulaires sont dans l'impasse. Faute de recrutement suffisant, très peu d'emploi permanent, ceux-ci réservés à quelques poignées. Sachant que les années d'expérience demandées sont de plus en plus importantes pour être recruté, et que nous ne pouvons pas les atteindre car nous devons sortir du système avant à cause de la limite de temps de CDD, seul le chômage nous attend où la reconversion forcée.

Pensez-vous que la recherche publique peut continuer comme cela ? Que répondez-vous à tous les précaires et tous les titulaires qui se sont déplacés aujourd'hui ?

Une grande partie de la communauté scientifique attend beaucoup plus que ce qui est actuellement fait à l'heure actuelle particulièrement à la vue du projet de loi.
